

CONCERTATION DU PUBLIC

Projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de LACQ

Par délibération en date du 17 décembre 2020, affichée en mairie le 24 décembre 2020, le conseil municipal de la commune de LACQ a décidé d'engager une procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme consistant à requalifier l'ancien puits d'hydrocarbures LA129 situé route d'Arthez-de-Béarn celui-ci est aujourd'hui classé en zone agricole à vocation liée au développement durable (zone AD) ; il s'agit de le reclasser en zone urbaine à vocation d'activités, un projet d'Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) étant identifié sur le site.

La commune organise en conséquence une concertation sur ce projet de révision, du jeudi 30 septembre 2021 au mardi 2 novembre 2021 inclus.

Le dossier du projet pourra être consulté :

- sous format papier, en mairie de Lacq, sise 27, Route Départementale 817 - 64170 Lacq, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
- Sous format numérique sur les sites internet de la mairie de Lacq (www.commune-lacq.fr) et de la communauté de communes de Lacq Orthez (www.cc-lacqorthez.fr), accessibles 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Un accès au dossier dématérialisé est par ailleurs garanti en mairie sur un poste informatique mis à disposition du public sur rendez-vous pris auprès du secrétariat (05.59.60.13.69).

Le public pourra consigner ses observations dans un registre de concertation ouvert en mairie ou les adresser par voie postale et électronique (commune.lacq@orange.fr) à la commune.

En raison de la situation sanitaire en cours liée à la COVID 19, le public est invité à se doter de matériel d'écriture personnel et à porter obligatoirement un masque.

Un bilan de cette concertation sera tiré avant arrêt du projet en Conseil Municipal.